



Paris, le 21 Novembre 2005

Free, 1^{er} soutien ADSL à l'industrie de la création artistique

Plus de 15 M € seront versés à l'industrie de la création en 2005

Free, seul opérateur ADSL à avoir signé avec les sociétés représentant les ayants droits (notamment les sociétés d'auteurs et représentants de producteurs), est le 1^{er} opérateur ADSL en matière de contributions pour l'industrie de la création artistique en France.

En 2005, ces contributions représenteront plus de 15 millions d'euros soit environ 2,7 % du chiffre d'affaires Internet du groupe. Ces contributions ont augmenté de 450 % par rapport à l'année 2004.

L'ADSL et plus particulièrement Free deviennent ainsi des soutiens nouveaux et crédibles de l'industrie de la création artistique.

En signant ces différents accords avec les sociétés d'ayants droits, Free a manifesté son souhait d'assurer la diffusion de son offre audiovisuelle dans le respect des droits des auteurs.

Free souhaite soutenir les ayants droits à travers les innovations permanentes que le groupe développe autour de la Freebox et de son offre audiovisuelle.

Le service de télévision sur ADSL de Free permet aux abonnés disposant de la Freebox et situés dans des zones dégroupées, de bénéficier, d'un accès à plus de deux cent cinquante chaînes de télévision en qualité numérique (dont les chaînes des groupes France Télévisions, AB, Canal + ainsi que les chaînes de la TNT), sous réserve d'éligibilité de leur ligne téléphonique.

Free est une filiale du Groupe Iliad.

Le Groupe Iliad est un acteur prépondérant sur le marché français de l'accès à l'Internet et des télécommunications avec Free (2^{ème} FAI avec 1 446 000 abonnés ADSL au 30/09/05), One.Tel et Iliad TELECOM (opérateurs de téléphonie fixe) et Kertel (cartes pré-payées). Le Groupe Iliad est coté au Premier marché de Euronext Paris sous le symbole ILD et fait partie des indices Next 150 et SBF 120.